



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 14 MAI 2018
Salle Seigneurie
École Secondaire Louis-Joseph-Papineau
378 rue Papineau, Papineauville

Présences :

- ↳ M. Patrick Pilon ;
- ↳ Mme Claudine Dufour;
- ↳ Mme Sylvie Durocher;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ M. Éric Lefrançois, enseignant substitut;
- ↳ M. Carl Prévost ;
- ↳ Mme Johanne Vigneault ;
- ↳ Mme Mélanie Welburn ;
- ↳ M. Mathieu Carrière ;
- ↳ Mme Céline Blais ;

Absences :

- ↳ M. Piero José Arias Quiroz ;
- ↳ Mme Marie-Hélène Trudeau-Laroche ;

CE-05-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h30.

M. Éric Lefrançois siège à la séance en tant que substitut-enseignant en remplacement de Marie-Hélène Trudeau-Laroche.

CE-05-02 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

M. Patrick Pilon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Caroline Gratton d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-05-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018 :

Il est proposé par Sylvie Durocher l'adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2018 après correction au point CE-04-05 : « Luc Galarneau quitte la rencontre à **19h30** ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-05-04 : SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018 :

- **LOCAL INFORMATIQUE C-215 :**
L'aménagement du nouveau mobilier en bois dans le local informatique C-215 est terminé.
- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :**
Nous en reparlerons en juin.

CE-05-05 : PAROLE AU PUBLIC :

Nil.

CE-05-06 : CORRESPONDANCE :

Tel que demandé par la Commission Scolaire, nous remettons au Président du conseil d'établissement les documents suivants « Listes des écoles et des centres 2018-2019 – Actes d'établissement 2018-2019 » et « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 ».

CE-05-07 : FOURNITURES SCOLAIRES 2018-2019 :

À la prochaine rencontre, il faudra approuver les listes de fournitures scolaires 2018-2019. Nous sommes présentement dans l'attente de nouvelles indications d'encadrement de la part du Ministère.

CE-05-08 : FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 :

Le 11 juin prochain, il faudra approuver les frais chargés aux parents pour la prochaine année scolaire 2018-2019. À cet effet, le document « Frais chargés aux parents dans les écoles secondaires de la CSCV – année scolaire 2017-2018 » est déposé.

CE-05-09 : FRAIS DE DÉPLACEMENT :

Distribution aux membres des feuilles de déclaration de frais de déplacement à compléter et rapporter à la prochaine rencontre, le 11 juin prochain.

CE-05-10 : CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 :

Dépôt d'une lettre de la Commission Scolaire expliquant qu'à la suite de l'interruption des services scolaires le 16 avril dernier, cette journée ne sera pas reprise. À cet effet, le calendrier scolaire aura donc 179 jours de classe.

CE-05-11 : CALENDRIER 2018-2019 DES RENCONTRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

Dépôt d'un document de la CSCV indiquant les dates et heures des rencontres du conseil des commissaires durant l'année 2018-2019;

CE-05-12 : CALENDRIER 2018-2019 DES RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Dépôt d'un document de la CSCV indiquant les dates et heures des rencontres du comité exécutif durant l'année 2018-2019.

CE-05-13 : RÈGLES DE VIE :

Dépôt du document « Règles de conduite LJP 2018-2019 ».

Il est proposé par Carl Prévost l'adoption desdites règles de conduite pour l'année scolaire 2018-2019 après les ajouts suivants :

- Sous le point « Tenue vestimentaire » : ajouter « durant les pauses » concernant le port de la casquette.
- Sous le point « Nourriture » : « Toute nourriture, aliment et breuvage, achetée durant la journée à l'extérieur de l'école ne peut être ramenée et consommée à l'intérieur de l'école ou sur le terrain de l'école.
- Sous le point « Tabagisme » : « À cet effet, une zone sera indiquée afin de délimiter l'endroit permis aux fumeurs à l'école ».
- Sous le point « Absence » : Il est aussi de la responsabilité du parent d'appeler à l'école (au secrétariat du secteur) pour motiver l'absence de son enfant, en composant le 819-427-6258 et ce, dans un délai maximum de 8h00 le lendemain matin.
- Sous le point « Informatique » : on rajoute « de consommer toute nourriture ou breuvage à l'intérieur des locaux informatiques ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-05-14 : PROTOCOLE DES JARDINS :

M. Carrière fait la lecture des grandes lignes du protocole Desjardins « Lab-Finances ». Il explique que l'école a reçu la somme de 25 000 \$ de la part de la Caisse Desjardins Petite-Nation pour l'achat de mobilier (tables, chaises, lampes, plantes, etc.) et l'organisation du « Café de la persévérance » qui prendra place dans la salle du G2 de notre école.

L'an prochain, une coopérative prendra forme dans un local à côté du « Café de la persévérance » afin d'y vendre certains articles.

Il est proposé par Patrick Pilon et secondé par Carl Prévost l'adoption du protocole Desjardins « Lab-Finances ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-05-15 : CAFÉTÉRIA – RÉOLUTION – CONTRAT :

Attendu que l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau a entrepris de solliciter un fournisseur de services potentiel visant un éventuel contrat de gestion du service alimentaire pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021;

Attendu que le soumissionnaire sollicité est :

- Marco Bergeron Traiteur
880, 113^e Rue, Saint-Georges (Qc) G5Y 3H8

Attendu que les utilisateurs défrayeront directement à l'entreprise les coûts du service offert;

Attendu que l'entreprise défraiera des coûts de location à l'École Secondaire Louis-Joseph-Papineau de 200\$ par mois;

Attendu la recommandation du directeur de l'École Secondaire Louis-Joseph-Papineau;

Il est proposé par Monsieur Patrick Pilon :

Que le contrat visant la gestion de l'offre de services alimentaires, pour une durée de trois ans débutant l'année scolaire 2018-2019, à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, soit octroyé à la firme Marco Bergeron Traiteur selon les conditions prévues au contrat et les prix unitaires de la soumission, sous réserve des choix effectifs des élèves et des membres du personnel quant aux nombres et aux types de repas sélectionnés;

Que le conseil d'établissement est en accord avec ce contrat de services alimentaires entre le soumissionnaire Marco Bergeron Traiteur et l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Le vote est demandé : Pour : 6
Contre : 1

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

CE-05-16 : DIRECTEUR :

A) CHANGEMENT DE DIRECTION :

M. Carrière informe le conseil d'établissement qu'à la fin juin, il quittera son poste de directeur à notre école et que ce sera Mme Josée L'Allier qui prendra sa place à la direction LJP.

M. Éric Beaulne quittera également son poste de directeur adjoint à notre école et sera remplacé par Mme Patcey Giguère.

B) PERMIS D'ALCOOL:

Il est proposé par Caroline Gratton qu'une demande de permis de boisson soit faite pour la tenue du bal des finissants de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau qui aura lieu le 22 juin prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C) GALA EXCELLENCE :

Mathieu Carrière invite les membres du conseil d'établissement à assister au Gala Excellence du 7 juin prochain à 19h à l'auditorium de notre école. Confirmer les présences à Céline. Également, on demande au président du conseil d'établissement LJP, M. Patrick Pilon, s'il accepte de faire la distribution de certificats aux élèves lors du Gala Excellence.

D) RAPPORT ANNUEL :

À la prochaine rencontre du conseil d'établissement de juin, nous devons adopter le rapport annuel. À cet effet, nous demandons à Patrick Pilon de préparer un mot du président à intégrer dans ce rapport.

CE-05-17 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :

Dépôt du tableau d'activités 2017-2018 en date du 14 mai 2018 ainsi que du tableau des levées de fonds et commanditaires 2017-2018 en date du 14 mai 2018.

Il est proposé par Caroline Gratton l'adoption de l'ensemble des activités et levées de fonds décrites aux tableaux déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-05-18 : QUESTIONS DIVERSES

Nil.

CE-05-19 : BONS COUPS :

- Haïku : œuvres réalisées par les élèves de premier secondaire de l'école LJP. Vernissage et enchères silencieuses le jeudi 31 mai prochain à 17h au centre de découvertes du Parc national de Plaisance.
- Visite de notre école pour les parents et élèves de 6^e année des écoles primaires et de 2^e secondaire de Saint-André-Avellin : le mercredi 30 mai 2018 en soirée;
- Le vendredi 18 mai, il y aura tournage d'une publicité relativement au café de la persévérance situé dans la salle du G2 de notre école.
- GDPL : Plusieurs élèves et membres du personnel de notre école ont participé au Grand Défi Pierre Lavoie qui a eu lieu durant le week-end du 12-13 mai. Bravo aux participants.
- Le Jeudi 17 mai prochain aura lieu la Grande Tournée des Écoles.
- « Nos modèles, nos hommages » projet entrepreneurial mené par Sophie Dancause.
- Force Avenir : notre école a mérité trois nominations. Félicitations aux récipiendaires.
- Fillactives : Bravo aux filles qui ont participé à l'activité Fillactives du 10 mai dernier;
- New York : Les 5-6-7 mai dernier, un groupe d'élèves a passé le week-end à New York. Tout s'est très bien passé.
- 16^e Gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais : Mahélie Renaud a été le récipiendaire de la plume de bronze décernée lors du 16^e Gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais le 7 mai dernier à la Maison de la culture de Gatineau.
- Éric Lefrancois a reçu la visite des vérificateurs du PEI et ils lui ont fait de très bons commentaires. Bravo à Éric ainsi qu'aux enseignants du PEI.

CE-05-20 : DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :

La prochaine séance aura lieu le lundi 11 juin 2018 à 18h30.

CE-05-21 : LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Durocher la levée de la séance à 21h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PATRICK PILON,
Président du conseil d'établissement.

MATHIEU CARRIÈRE,
Directeur.